

17-02-27

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 27 février 2017, à 19 h 32, à la salle des commissaires du centre administratif, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

## 1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA  
Marie-Claude Hamel  
Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire  
Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault, vice-président  
Raynald Caissy  
Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire  
Michel Pineault  
Mario Ross

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M<sup>me</sup> Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles  
MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
Marc Girard, directeur des Services des ressources financières  
Jean Papillon, directeur des Services éducatifs  
Jean-François Parent, directeur général adjoint  
Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M<sup>me</sup> Mylène Thibault

MM. Alain Rioux  
André Trahan

Invitée :

M<sup>me</sup> Claire Ruest, conseillère en gestion du personnel (de 19 h 32 à 20 h 40)

**17-02-27-189 MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et s'adresse à l'assemblée à propos du sujet suivant :

- Accueil des réfugiés

**17-02-27-190 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

**17-02-27-191 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Ouverture d'une option football à l'école Paul-Hubert – Impact sur le programme football à l'école du Mistral

Intervention de la personne suivante :

- . M. Daniel Ouellet (dépôt d'une lettre)

- Inscriptions à l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès et solutions envisagées pour le surplus d'élèves anticipé

Intervention des personnes suivantes :

- . M. Mathieu Deslauriers
- . M. François-Xavier Bérubé-Dufour
- . M. Évariste Feurtey

- Projet pour l'implantation d'une école alternative

Intervention des personnes suivantes :

- . M<sup>me</sup> Sarah Desjardins
- . M. Dany Lemay

**17-02-27-192 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA présente un résumé des principaux dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires, notamment concernant les sujets suivants :

En lien avec la rencontre du comité EHDAA du 18 février dernier :

- . Confirmation d'un 2<sup>e</sup> Salon des services pour l'an prochain
- . Bilan des Services éducatifs - Présentation
- . Avis concernant les règles de passage
- . Participation au forum EHDAA à Québec

En lien avec la dernière rencontre du comité de parents :

- . Représentation au comité de parents
- . Mise sur pied d'un comité de travail pour les consultations
- . Avis concernant les règles de passage
- . Présentation de projets particuliers vécus dans les écoles
- . Partage des roulettes d'équipements sportifs entre les écoles
- . Participation aux activités concernant la persévérance scolaire

## 17-02-27-193 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences
2. Mot du président
3. Période de questions et correspondance des élèves
4. Période de questions réservée au public
5. Période réservée aux commissaires parents
6. Adoption de l'ordre du jour
7. **Décision**
  - 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 janvier 2017 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 7.2 Cas de personnel (**huis clos**) (Rock Bouffard);
  - 7.3 Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2017-2018 – Pour consultation (Jean Papillon);
  - 7.4 Calendrier scolaire 2017-2018 de la formation générale des jeunes – Pour adoption (Jean Papillon);
  - 7.5 Calendrier scolaire 2017-2018 de la formation générale des adultes – Pour adoption (Jean Papillon);
  - 7.6 Calendrier scolaire 2017-2018 de la formation professionnelle – Pour adoption (Jean Papillon);
  - 7.7 Règles de passage du primaire au secondaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire pour l'année scolaire 2017-2018 – Pour adoption (Jean Papillon);
  - 7.8 Antécédents judiciaires – Vérification par échantillonnage (Rock Bouffard);
  - 7.9 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur général (Rock Bouffard);

- 7.10 Engagement – Personnel enseignant régulier temps plein en formation professionnelle (Rock Bouffard);
  - 7.11 Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2017-2018 – Pour adoption (Rock Bouffard);
  - 7.12 Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle – Année scolaire 2017-2018 – Pour adoption (Rock Bouffard);
  - 7.13 Liste des disciplines secteur des jeunes – Année scolaire 2017-2018 – Pour adoption (Rock Bouffard);
  - 7.14 Vente d’une partie du terrain de l’école de la Colombe à la municipalité d’Esprit-Saint (Carl Ruest);
  - 7.15 Services d’entretien ménager à l’école des Merisiers – Octroi de contrat (Carl Ruest);
  - 7.16 Critères de sélection des projets RTB pour 2017-2018 (Carl Ruest);
  - 7.17 Acquisition d’une machine-outil à commande numérique pour le département d’ébénisterie du Centre de formation de Rimouski-Neigette – Octroi de contrat (Carl Ruest);
  - 7.18 Divers projets de construction – Choix de firmes d’architectes (Carl Ruest);
  - 7.19 Divers projets de construction – Choix de firmes d’ingénieurs (Carl Ruest);
  - 7.20 Révision budgétaire 2016-2017 et analyse des écarts (Marc Girard);
  - 7.21 Mandat de vérification externe pour les exercices 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 – Nomination (Marc Girard);
  - 7.22 Voyage pédagogique d’élèves du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (affilié avec l’Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière) – Alberta (Madeleine Dugas);
  - 7.23 Condoléances (Cathy-Maude Croft);
  - 7.24 Comblement de postes (**huis clos**) (Madeleine Dugas);
8. Information
- 8.1 Rapport de la directrice générale;
  - 8.2 Rapport du président;
9. Questions nouvelles
10. Seconde période de questions réservée au public
11. Levée de la séance

**DÉCISION****17-02-27-194 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 23 JANVIER 2017**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2017 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**17-02-27-195 HUIS CLOS**

À 20 h 13, il est proposé par M<sup>me</sup> Karène Langlois et résolu de continuer la séance à huis clos.

**17-02-27-196 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 46, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de siéger en séance publique.

**17-02-27-197 CAS DE PERSONNEL – FIN D'EMPLOI POUR INCAPACITÉ - PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU le dossier d'absentéisme de la personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 17-02-27-197;

ATTENDU les attestations médicales fournies par cette personne salariée depuis le début de son invalidité, de même que les diverses démarches entreprises et moyens mis en place par la Commission scolaire des Phares à cet égard;

ATTENDU que le 23 octobre 2012, cette personne salariée a débuté une période d'invalidité et n'a pas réalisé de prestations de travail de façon continue et assidue depuis;

ATTENDU la nature des fonctions exercées par la personne salariée;

ATTENDU l'absence d'expectative que la personne salariée soit en mesure de redresser la situation dans un avenir prévisible;

ATTENDU les différentes correspondances contenues au dossier de la personne salariée, de même que les différentes mesures mises en place au cours des dernières années dans le cadre des absences de la personne salariée afin de lui permettre d'exercer sa prestation de travail;

ATTENDU l'entente particulière intervenue en novembre 2016 et les différents éléments qu'elle contient;

ATTENDU les dispositions applicables de la convention collective;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de mettre fin administrativement à l'emploi pour incapacité en date du 28 février 2017 de la

personne salariée dont le numéro de référence à la Commission scolaire des Phares est le 17-02-27-197.

**17-02-27-198 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR CONSULTATION**

ATTENDU que le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres a été revu et corrigé;

ATTENDU qu'une consultation a été faite auprès des directions de centre;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a l'obligation de procéder à une consultation sur la répartition des services éducatifs entre les centres;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter, pour consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'enseignement de la région du Bas-Saint-Laurent, le document *Répartition des services éducatifs entre les centres* pour l'année scolaire 2017-2018, codifié sous le numéro E002-1-1.

**17-02-27-199 CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4.02 de la convention collective locale du secteur des jeunes;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter le document *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes* pour l'année scolaire 2017-2018, document codifié sous le numéro E105;

Il est également résolu d'adopter le document *Onze jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire* pour l'année scolaire 2017-2018, document codifié sous le numéro E105a.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-200 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2017-2018 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 11-10.03 de la convention collective locale pour les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter le document *Calendrier scolaire de la formation générale des adultes* pour l'année scolaire 2017-2018, document codifié sous le numéro E205.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-201 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2017-2018 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 11-10.03 de la convention collective locale pour les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter le document *Calendrier scolaire de la formation professionnelle* pour l'année scolaire 2017-2018, document codifié sous le numéro E205.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-202 RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE AU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a consulté le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant les règles de passage des élèves;

ATTENDU que des avis ont été reçus de la part des instances ci-dessus mentionnées;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'adopter le document *Règles de passage du primaire au secondaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire – Formation générale des jeunes – Passage de juin 2017 pour l'année scolaire 2017-2018*, codifié sous le numéro E153-3.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-203 ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – VÉRIFICATION PAR ÉCHANTILLONNAGE**

ATTENDU les articles 9.1.4 et 10.1.4 de la *Politique relative à la probité et vérification des antécédents judiciaires*;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 27 février 2017;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de procéder à la vérification par échantillonnage des antécédents judiciaires de 50 membres du personnel, et ce, au cours de l'année scolaire 2016-2017. L'échantillon sera déterminé au hasard parmi les personnes n'ayant jamais fait l'objet d'une telle vérification dans le passé et qui œuvrent dans le cadre des services directs aux élèves.

**17-02-27-204 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2016-2017;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Nadia Gagné : Poste à caractère cyclique d'agente de bureau classe II, au Centre de formation de Rimouski-Neigette, à raison de 35 heures par semaine à compter du 30 janvier 2017;
- Pierre-Steve Potvin : Poste de tuyauteur aux Services des ressources matérielles, à raison de 38,45 heures par semaine à compter du 30 janvier 2017;
- Brigitte Sergerie : Poste à caractère cyclique de magasinière classe I, au Centre de formation de Rimouski-Neigette, à raison de 35 heures par semaine à compter du 30 janvier 2017.

**17-02-27-205 ENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER TEMPS PLEIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel réalisée par les Services des ressources humaines ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu de procéder à l'engagement de :

- Nathalie Trottier, enseignante dans la spécialité métallurgie (sous-spécialités soudage-montage et soudage haute pression), affectée au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis, à compter du 22 août 2016;
- Claude Pelletier, enseignante dans la spécialité santé (sous-spécialités santé, assistance et soins infirmiers et assistance à la personne en établissement de santé), affectée au Centre de



formation de Rimouski- Neigette, formation professionnelle, à compter du 22 août 2016;

- Berthier Dubé, enseignant dans la spécialité bois et matériaux connexes (sous-spécialité ébénisterie), à compter du 22 août 2016.

**17-02-27-206 LISTE DES SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis concernant le document « Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2017-2018 »;

ATTENDU l'avis reçu et l'analyse réalisée;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter le document *Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2017-2018*, codifié sous le numéro E241-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-207 LISTE DES SPÉCIALITÉS ET DES SOUS-SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis concernant le document « Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle 2017-2018 »;

ATTENDU l'avis reçu et l'analyse réalisée;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'adopter le document *Liste des spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle 2017-2018*, codifié sous le numéro E241-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-208 LISTE DES DISCIPLINES SECTEUR DES JEUNES – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis concernant le document « Liste des disciplines – Secteur des jeunes - Année scolaire 2017-2018 »;

ATTENDU l'avis reçu et l'analyse réalisée;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter le document *Liste des disciplines – Secteur des jeunes - Année scolaire 2017-2018*, codifié sous le numéro E106-5-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-209 VENTE D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À LA MUNICIPALITÉ D'ESPRIT-SAINT**

ATTENDU le projet majeur de réfection de la route 232 dans la municipalité d'Esprit-Saint prévu pour l'été 2017;

ATTENDU la demande logée par la municipalité d'Esprit-Saint à l'effet qu'elle désire acquérir une partie du terrain de l'école de la Colombe sur laquelle sera enfouie une importante conduite d'égout;

ATTENDU que la commission scolaire n'a pas d'objection à se départir de ladite partie de terrain;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de vendre à la municipalité d'Esprit-Saint, la parcelle de terrain du lot 5 005 826, cadastre du Québec (rue des Érables) décrite sur les plans de la firme Tetra Tech et mesurant approximativement 491 m<sup>2</sup>, pour la somme de 800 \$. Les frais de lotissement, de notaire, d'enregistrement et autres, étant entièrement à la charge de la municipalité.

Cette vente est conditionnelle à l'émission par la municipalité d'une dérogation relative au non-respect de la marge minimale requise entre l'école et la nouvelle limite de propriété.

**17-02-27-210 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DES MERISIERS – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'actuel contrat d'entretien ménager détenu par 9084-5413 Québec inc., Les Entreprises RMJ, pour la réalisation des services d'entretien ménager à l'école des Merisiers;

ATTENDU la volonté de la commission scolaire de convenir d'une nouvelle entente basée sur un nouveau devis technique décrivant les services requis pour cette école;

ATTENDU la négociation tenue avec l'actuel détenteur du contrat visant initialement le remplacement du contrat arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2016;

ATTENDU l'entente préliminaire convenue avec l'actuel détenteur du contrat;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'octroyer le contrat pour la réalisation des services d'entretien ménager à l'école des Merisiers, du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 30 juin 2018 à la firme 9084-5413 Québec inc., Les Entreprises RMJ, pour la somme de 52 665 \$ par année, taxes en sus.

Il est de plus résolu de verser la somme de 4 016,50 \$ à ladite firme, correspondant à l'augmentation consentie rétroactivement au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**17-02-27-211 CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS RTB POUR 2017-2018**

ATTENDU les critères d'évaluation des besoins de réfection et de transformation des bâtiments dans le cadre du budget d'investissement présenté pour l'année 2017-2018;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karène Langlois et résolu d'adopter les critères de sélection définis dans le document *Mesure réfection et transformation des bâtiments - Critères de sélection des priorités pour l'année 2017-2018*, tel que présenté par le directeur des Services des ressources matérielles.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-212 ACQUISITION D'UNE MACHINE-OUTIL À COMMANDE NUMÉRIQUE POUR LE DÉPARTEMENT D'ÉBÉNISTERIE DU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation tenue auprès de 4 fournisseurs spécialisés pour l'obtention de soumissions visant l'acquisition d'une machine-outil à commande numérique pour le département d'ébénisterie du Centre de formation de Rimouski-Neigette;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la *Politique sur l'acquisition des biens et services*;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu, d'accorder le contrat d'acquisition d'une machine-outil à commande numérique à la firme ayant déposé la plus basse soumission conforme soit Les Scies Mercier inc., pour la somme de 79 892 \$, taxes en sus.

**17-02-27-213 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'ARCHITECTES**

ATTENDU l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments» pour l'année 2016-2017;

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire des Phares d'engager des professionnels du bâtiment pour la réalisation des projets inclus dans cette mesure;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire des Phares de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'octroyer les contrats de service en architecture pour chacun des projets de maintien des bâtiments pour l'année 2016-2017 selon ce qui suit :

**Les architectes Goulet et LeBel:**

- Réfection du stationnement de l'école Paul-Hubert.

**Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes:**

- Réfection du parement extérieur de l'école Lavoie.

**Les Architectes Proulx et Savard inc. :**

- Réfection du bassin de la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert.

**Groupe Architecture MB inc.:**

- Remplacement de portes extérieures de l'école Saint-Jean.

Cette résolution est conditionnelle à la réception de l'autorisation ministérielle confirmant la réalisation de ces projets.

**17-02-27-214    DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'INGÉNIEURS**

ATTENDU l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉES) dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments» pour l'année 2016-2017;

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire des Phares d'engager des professionnels du bâtiment pour la réalisation des projets inclus dans cette mesure;

ATTENDU le souhait de la Commission scolaire des Phares de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karène Langlois et résolu d'octroyer les contrats de services en ingénierie pour chacun des projets de maintien des bâtiments pour l'année 2016-2017 selon ce qui suit :

**Tetra Tech:**

- . Réfection de la chaufferie de l'école Langevin;
- . Réfection de la chaufferie de l'école La Source.

**Stantec Experts-Conseils ltée:**

- . Réfection des systèmes d'intercoms phase 2;
- . Réfection du bassin de la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert.

**LGT inc. :**

- . Réfection de la chaufferie de l'école D'Auteuil;
- . Réfection du stationnement de l'école Paul-Hubert (électricité).

**SNC-Lavalin :**

- . Réfection du stationnement de l'école Paul-Hubert (civil).

Cette résolution est conditionnelle à la réception de l'autorisation ministérielle confirmant la réalisation de ces projets.

**17-02-27-215 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017 – ACCEPTATION**

ATTENDU la mise à jour du budget 2016-2017 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2015-2016 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016;

ATTENDU la présentation de la mise à jour du budget 2016-2017 et de l'analyse des écarts au comité plénier;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2016-2017, à titre de rapport d'étape.

Ces documents, codifiés sous les numéros F106-2a et F106-2b, sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**17-02-27-216 MANDAT DE VÉRIFICATION EXTERNE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2016-2017, 2017-2018 ET 2018-2019 – NOMINATION**

ATTENDU l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la désignation annuelle d'une vérificatrice ou d'un vérificateur externe;

ATTENDU la négociation de gré à gré effectuée auprès de la firme Mallette qui a une place d'affaires sur le territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'étude de la proposition faite en comité plénier le 16 janvier 2017;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de retenir les services de la firme Mallette pour le mandat de vérification externe pour les exercices 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

**17-02-27-217 VOYAGE PÉDAGOGIQUE D'ÉLÈVES DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI—MITIS (AFFILIÉ AVEC L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE (ITA) DE LA POCATIÈRE) – ALBERTA**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

ATTENDU que les élèves développeront des compétences liées au programme de Production animale dans un contexte d'ouverture sur le monde;

ATTENDU que le financement de l'activité est assumé par les huit élèves participants et Éducation internationale pour les élèves et l'accompagnatrice;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'autoriser huit élèves ainsi que M<sup>me</sup> Mylène Fournier, enseignante à l'ITA de La Pocatière, à participer à cette activité pédagogique en Alberta du 18 avril au 2 mai 2017.

#### **17-02-27-218    CONDOLÉANCES**

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à M. Mario Ross ainsi qu'à sa famille, à la suite du décès de son père survenu le 15 février 2017.

#### **17-02-27-219    COMPLEMENT DE POSTE DE CONSEILLER-CADRE - NOMINATION**

ATTENDU les résolutions 16-06-06-350 et 16-06-06-352;

ATTENDU que le poste de conseillère-cadre ou de conseiller-cadre deviendra vacant à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la nécessité d'assurer le transfert d'expertise et ce, tel que recommandé par la firme Raymond Chabot, Grant, Thornton;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karène Langlois et résolu de nommer M. Bertrand Michaud au poste de conseiller-cadre à compter du 13 mars 2017 jusqu'au 30 juin 2018.

#### **17-02-27-220    COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI-MITIS ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE – MUTATION**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des centres de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis et de Rimouski-Neigette est devenu vacant à la suite de la nomination du titulaire du poste à d'autres fonctions;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;*

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de muter M. Jocelyn Michaud au poste de directeur des centres de formation professionnelle de Mont-Joli–Mitis et de Rimouski-Neigette à compter du 13 mars 2017.

**17-02-27-221 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES PAUL-HUBERT, SAINT-JEAN ET LANGEVIN - MUTATION**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des écoles Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin est devenu vacant à la suite de la mutation du titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre;*

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;*

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de muter M. Yann Normand au poste de directeur des écoles Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin à compter du 13 mars 2017.

**17-02-27-222 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DU PORTAGE ET DES HAUTS PLATEAUX – NOMINATION INTÉRIMAIRE**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des écoles du Portage et des Hauts-Plateaux est devenu vacant à la suite de la mutation du titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre;*

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;*

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Karène Langlois et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagné au poste de directrice des écoles du Portage et des Hauts-Plateaux à compter du 13 mars 2017 jusqu'à la nomination du titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2017.

**17-02-27-223 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DES MERISIERS, BOIJOLI, DE LA COLOMBE ET DES HAUTS PLATEAUX - NOMINATION INTÉRIMAIRE**

ATTENDU les résolutions 16-06-06-355 et 16-06-06-356;

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint des écoles des Merisiers, Boijoli, de la Colombe et des Hauts-Plateaux est devenu vacant à la suite de la nomination intérimaire de la titulaire du poste à d'autres fonctions;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Annie-France Guay au poste de directrice adjointe des écoles des Merisiers, Boijoli, de la Colombe, à raison de trois jours/semaine, et des Hauts-Plateaux, à raison de deux jours/semaine, à compter du 13 mars 2017 jusqu'à la nomination du titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2017.

**17-02-27-224 POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT AUX CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI-MITIS ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE – CRÉATION D'UN POSTE TEMPORAIRE**

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la nécessité d'apporter le soutien nécessaire au transfert d'expertise, tel que recommandé par la firme Raymond Chabot, Grant, Thornton;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de créer de façon temporaire un poste supplémentaire de directrice adjointe ou de directeur adjoint des centres de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis et de Rimouski-Neigette et de nommer temporairement M<sup>me</sup> Michèle Thibault à ce poste à compter du 13 mars 2017 jusqu'au plus tard le 30 juin 2017.

**INFORMATION**

**17-02-27-225 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 24 janvier 2017 au 27 février 2017.



**17-02-27-226 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 24 janvier 2017 au 27 février 2017.

**17-02-27-227 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucune question nouvelle n'est soumise.

**17-02-27-228 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune personne n'est présente.

**17-02-27-229 LEVÉE DE LA SÉANCE**

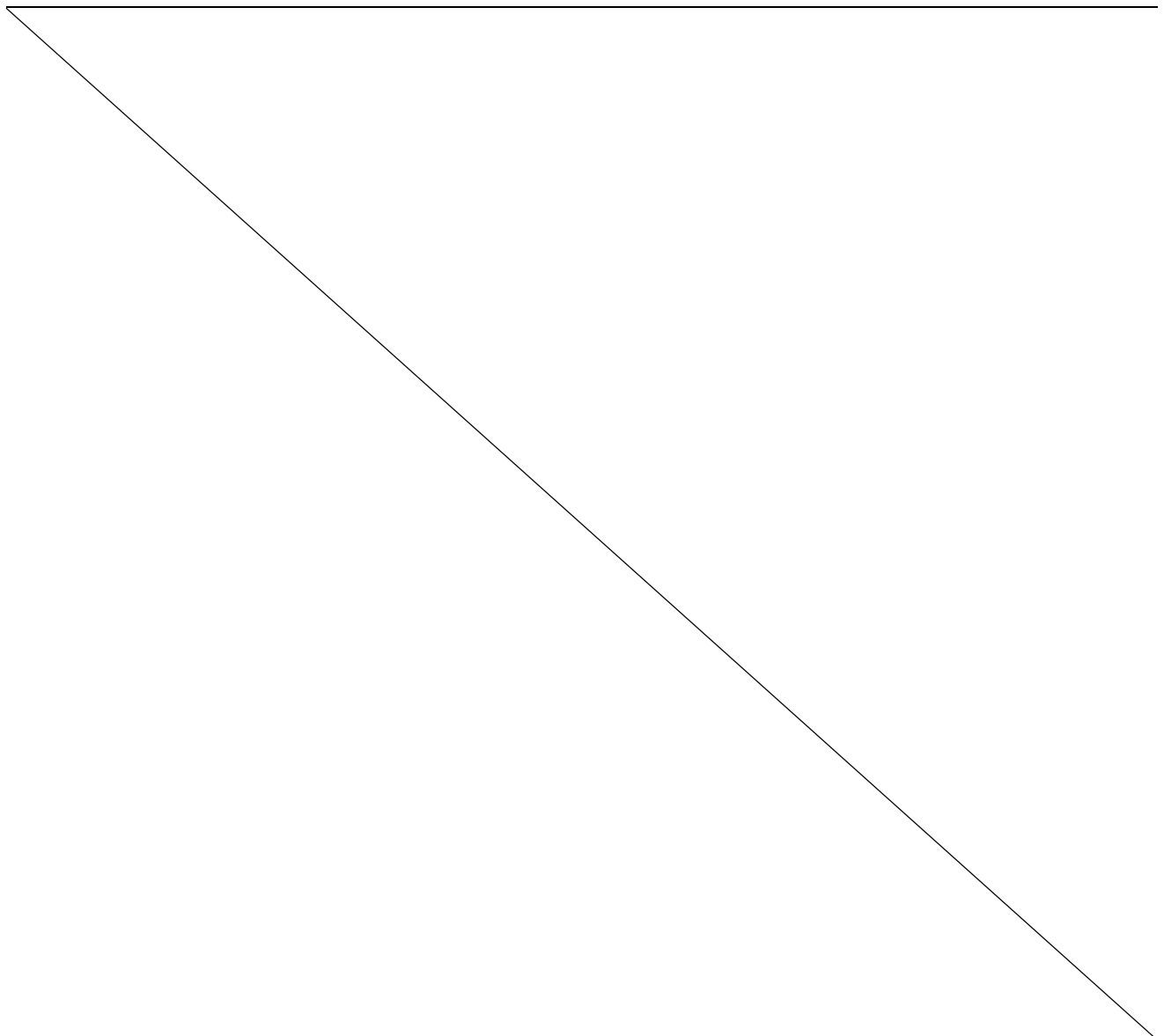
À 21 h 47, il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETARIE GÉNÉRALE



## *Conseil des commissaires*

*Séance ordinaire du 27 février 2017*

# INDEX DES RÉOLUTIONS

---

17-02-27-189	MOT DU PRÉSIDENT
17-02-27-190	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
17-02-27-191	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-02-27-192	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
17-02-27-193	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
17-02-27-194	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 23 JANVIER 2017
17-02-27-195	HUIS CLOS
17-02-27-196	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
17-02-27-197	CAS DE PERSONNEL – FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE POUR INCAPACITÉ PERSONNEL DE SOUTIEN
17-02-27-198	RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR CONSULTATION
17-02-27-199	CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – POUR ADOPTION
17-02-27-200	CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2017-2018 – POUR ADOPTION
17-02-27-201	CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2017-2018 – POUR ADOPTION
17-02-27-202	RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1 <sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE AU 2 <sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION
17-02-27-203	ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – VÉRIFICATION PAR ÉCHANTILLONNAGE
17-02-27-204	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
17-02-27-205	ENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER TEMPS PLEIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE
17-02-27-206	LISTE DES SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION
17-02-27-207	LISTE DES SPÉCIALITÉS ET DES SOUS-SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION
17-02-27-208	LISTE DES DISCIPLINES SECTEUR DES JEUNES – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – POUR ADOPTION

- 17-02-27-209 VENTE D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE À LA MUNICIPALITÉ D'ESPRIT-SAINT
- 17-02-27-210 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DES MERISIERS – OCTROI DE CONTRAT
- 17-02-27-211 CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS RTB POUR 2017-2018
- 17-02-27-212 ACQUISITION D'UNE MACHINE-OUTIL À COMMANDE NUMÉRIQUE POUR LE DÉPARTEMENT D'ÉBÉNISTERIE DU CENTRE DE FORMATION DE RIMOUSKI-NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT
- 17-02-27-213 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'ARCHITEXTES
- 17-02-27-214 DIVERS PROJETS DE CONSTRUCTION – CHOIX DE FIRMES D'INGÉNIEURS
- 17-02-27-215 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017 – ACCEPTATION
- 17-02-27-216 MANDAT DE VÉRIFICATION EXTERNE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2016-2017, 2017-2018 ET 2018-2019 - NOMINATION
- 17-02-27-217 VOYAGE PÉDAGOGIQUE D'ÉLÈVES DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI–MITIS (AFFILIÉ AVEC L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE (ITA) DE LA POCATIÈRE) – ALBERTA
- 17-02-27-218 CONDOLÉANCES
- 17-02-27-219 COMPLEMENT DE POSTE DE CONSEILLER-CADRE - NOMINATION
- 17-02-27-220 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI–MITIS ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE – MUTATION
- 17-02-27-221 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES PAUL-HUBERT, SAINT-JEAN ET LANGEVIN - MUTATION
- 17-02-27-222 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DU PORTAGE ET DES HAUTS PLATEAUX – NOMINATION INTÉRIMAIRE
- 17-02-27-223 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DES ÉCOLES DES ÉCOLES DES MERISIERS, BOIJOLI, DE LA COLOMBE ET DES HAUTS PLATEAUX - NOMINATION INTÉRIMAIRE
- 17-02-27-224 POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT AUX CENTRES FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI–MITIS ET DE RIMOUSKI-NEIGETTE – CRÉATION D'UN POSTE TEMPORAIRE
- INFORMATION
- 17-02-27-225 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

<b>17-02-27-226</b>	<b>RAPPORT DU PRÉSIDENT</b>
<b>17-02-27-227</b>	<b>QUESTIONS NOUVELLES</b>
<b>17-02-27-228</b>	<b>SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC</b>
<b>17-02-27-229</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>